

 **COMMUNIQUÉ NO. 2**

Résultats d’un sondage Léger dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire 2023

**Les Québécois sont préoccupés quant à la persévérance scolaire dans un contexte de rareté de la main-d’œuvre**

Heureusement, ils croient également que le diplôme est toujours aussi important pour leur avenir

**Montréal, le 13 février 2022 –** Une majorité de Québécois considère que le diplôme est aussi important (59 %) et même plus important (14 %) qu’avant la pandémie afin d’occuper un bon emploi, selon le sondage Léger mené par le Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE) dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire (JPS). Le sondage révèle toutefois qu’un québécois sur cinq croit que le diplôme a perdu de son importance depuis la fin de la pandémie (soit 19 % des répondants). Cette perception est un peu plus élevée (22 %) chez les répondants qui ont entre 18 et 35 ans.

Les résultats du sondage démontrent aussi une certaine préoccupation de la population quant à la persévérance scolaire dans un contexte de rareté de la main-d’œuvre. Ainsi, une majorité de la population (71 %) est préoccupée par le fait que dans une période où les entreprises recherchent activement des employés pour pourvoir des postes vacants, les jeunes pourraient être incités à travailler plutôt que de terminer leurs études. D’ailleurs, plus du deux tiers des Québécois (68 %) affirment que la conciliation études-travail des jeunes est un sujet qui les préoccupe.

« Après plus de 20 ans à œuvrer à la persévérance scolaire de nos jeunes, nous avons la conviction que le contexte actuel appelle à plus de vigilance, à intensifier les interventions pour favoriser une bonne conciliation études-travail, a déclaré Andrée Mayer-Périard, présidente du RQRE. Et nous croyons surtout que c'est en faisant équipe avec les employeurs, les parents, les jeunes ainsi que les acteurs communautaires et scolaires qui interviennent auprès de ces derniers que nous pourrons mettre en place les conditions gagnantes afin que les jeunes puissent accomplir leur travail principal : étudier!»

À l’approche du dépôt d’un projet de loi qui modernisera l’encadrement du travail chez les jeunes, le RQRE tient à rappeler qu’il est nécessaire de mettre en place certaines balises pour limiter le nombre d’heures travaillées par les jeunes aux études. Cependant, il sera toujours essentiel de mettre en place des actions qui seront prises en concertation avec le milieu et qui permettront de trouver des solutions pérennes.

**Les nombreux avantages à occuper un emploi pendant les études**

Selon les résultats du sondage Léger, travailler durant les études peut s’avérer positif dans certains cas. Un Québécois sur trois considère d’ailleurs que le plus grand avantage à occuper un emploi à temps partiel pendant l’année scolaire est de développer le sens des responsabilités et l’autonomie des jeunes (ex æquo à 29 %). Cette perception est d’ailleurs plus marquée chez les répondantes qui ont des enfants (35 %). Les Québécois croient aussi que le travail à temps partiel pendant les études permet aussi aux élèves d’accroître leur autonomie financière (26 %), de se familiariser avec le marché du travail et ses exigences (16 %) et d’acquérir des compétences et des connaissances (13 %).

Lorsqu’on s’intéresse à la tranche d’âge des 18-34 ans qui ont répondu au sondage, un nombre plus significatif de répondants sont d’avis que le plus grand avantage d’occuper un emploi pendant l’année scolaire est d’accroître son autonomie financière, mais ceux-ci s’inquiètent davantage de la hausse du stress et de la fatigue (31 %) que pour le reste des répondants (24 %).

« Notre sondage démontre que les Québécois voient des avantages à ce que les jeunes occupent un emploi, notamment pour développer leur sens des responsabilités et leur autonomie financière, a déclaré Audrey McKinnon, directrice générale du RQRE. Mais ils reconnaissent également qu’il existe des risques. Et ces derniers sont bien réels. Lorsqu’on ajoute 10 heures de travail à une semaine passée à l’école, on est déjà à 45 heures d’occupation, sans parler des études, des loisirs et des temps de déplacement. Nous sommes toutefois rassurés que les Québécois demeurent sensibles aux risques de créer un déséquilibre qui viendrait nuire à la réussite scolaire. »

**À propos des Journées de la persévérance scolaire 2023**

Du 13 au 17 février 2023, l’entourage des jeunes sera à l’honneur dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire. Reconnaître son apport primordial dans la motivation, la résilience et la confiance en soi de chaque jeune, c’est saluer son engagement à faire de la persévérance scolaire sa priorité. Quand celle-ci se conjugue avec des félicitations, un accompagnement, des encouragements, des explications, une écoute et un appui, ce sont les jeunes et toute la société québécoise qui en sortent grandis.

**À propos du Réseau québécois pour la réussite éducative (RQRE)**

Le Réseau québécois pour la réussite éducative est le fruit de la volonté de ses membres de travailler de façon concertée et collective et de développer un réseau efficace qui répond à leurs besoins. Riche d’un savoir-faire, d’une expertise reconnue et d’une capacité indéniable à mobiliser les forces vives d’un milieu en faveur de la persévérance scolaire et de la réussite éducative, les IRC agissent collectivement au sein d’un espace interrégional depuis 2005.

**À propos du sondage Léger**

Léger a été mandatée par le Réseau québécois pour la réussite éducative afin de réaliser une étude auprès de la population québécoise afin de comprendre sa perception de la conciliation école-travail suite à la pandémie. La collecte de données a été réalisée entre le 24 novembre et le 1er décembre 2022 auprès d’un échantillon de 1 000 Québécois(es), âgé(e)s de 18 à 59 ans et pouvant s’exprimer en français ou en anglais.

**–** 30 **–**

Note:  Le genre masculin a été utilisé dans le seul but d’alléger le texte.

**Source:  Réseau québécois pour la réussite éducative**

**Contact média :**

Frédérique Taschereau, Consulat RP

514 394-1045, poste 224 / Cell. : 819 342-8634

frederique.taschereau@consulatRP.com